

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02200

Numéro SIREN : 750 963 472

Nom ou dénomination : 3-D Matrix Europe

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/057024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

895B863EFED8443...

Désignation de l'entreprise		SAS 3-D MATRIX EUROPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		11 chemin des petites brosse 69300 CALUIRE ET CUIRE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 5 0 9 6 3 4 7 2 0 0 0 2 2		Néant		*	
				Exercice N clos le,		30/04/2022	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	29 695	AG	28 253	1 442
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	186 535	AU	164 793	21 741
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX	44 597	AY		44 597
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 100	CV		2 100
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	20 747	BI		20 747
TOTAL (II)		BJ	283 676	BK	193 047	90 628	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	8 233 567	BU	17 022	8 216 545
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	320 885	BW		320 885
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	11 764 923	BY	28 113	11 736 809
		Autres créances (3)	BZ	86 819	CA		86 819
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	755 103	CG		755 103
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	203 643	CI		203 643
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	21 364 942	CK	45 135	21 319 806	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	21 648 618	1A	238 183	21 410 435	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3-D MATRIX EUROPE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 060 000)			DA	3 060 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(35 421 996)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(5 530 561)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(37 892 557)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	114 168	
	Provisions pour charges			DQ	10 845	
	TOTAL (III)			DR	125 013	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	26 735 722	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	31 614 843	
	Dettes fiscales et sociales			DY	191 684	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	602 035	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	33 693	
TOTAL (IV)			EC	59 177 979		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	21 410 435		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	33 662 979
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3-D MATRIX EUROPE						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	192 460	FB	9 723 926	FC	9 916 386
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	7 333	FH	2 612 637	FI	2 619 971
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	199 793	FK	12 336 564	FL	12 536 357
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	79 053	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	201 171	
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 077	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	15 769 738
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(7 103 268)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 646 190
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	40 595
	Salaires et traitements*					FY	1 110 436
	Charges sociales (10)					FZ	481 297
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	22 504
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	20 652
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	4 503
	Autres charges (12)					GE	29 530
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(5 203 520)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	327 040
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	327 040
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(327 040)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(5 530 561)

Désignation de l'entreprise		SAS 3-D MATRIX EUROPE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	12 818 659		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	18 349 220		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(5 530 561)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	327 040	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	193 321	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	27 964	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3-D MATRIX EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2022, dont le total est de 21 410 435 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 5 530 561 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2021 au 30/04/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/06/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif à des corrections mineures.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,71 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (INSEE 2012-2014)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 696			29 696
Immobilisations incorporelles	29 696			29 696
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 648			17 648
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	161 838	7 050		168 887
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		44 597		44 597
Immobilisations corporelles	179 486	51 647		231 133
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 100			2 100
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 020	3 728		20 747
Immobilisations financières	19 120	3 728		22 847
ACTIF IMMOBILISE	228 302	55 374		283 676

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		51 647	3 728	55 374
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		51 647	3 728	55 374
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 908	1 345		28 253
Immobilisations incorporelles	26 908	1 345		28 253
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	10 710	2 728		13 438
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	132 925	18 431		151 356
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	143 635	21 159		164 794
ACTIF IMMOBILISE	170 543	22 504		193 047

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 076 134 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 747		20 747
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 764 924	11 764 924	
Autres	86 819	86 819	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	203 644	203 644	
Total	12 076 134	12 055 387	20 747
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	1 409
Total	1 409

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks :

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 17 022.18 euros.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 060 000,00 euros décomposé en 306 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	306 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	306 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 59 177 980 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	25 515 000		25 515 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 614 843	31 614 843		
Dettes fiscales et sociales	191 685	191 685		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 822 758	1 822 758		
Produits constatés d'avance	33 693	33 693		
Total	59 177 980	33 662 980	25 515 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	3 950 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés	1 220 723			

Notes sur le bilan

Charges à payer

Montant

Fournisseurs - fact. non parvenues	228 278
Dettes provis. pr congés à payer	87 889
Charges sociales s/congés à payer	36 605
Etat - autres charges à payer	4 740
Taxe d apprentissage cap	400
Total	357 912

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	203 644		
Total	203 644		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	33 693		
Total	33 693		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

30/04/2022

Ventes en France	199 793
Ventes hors CEE	8 481 536
Ventes CEE	3 855 029
TOTAL	12 536 358

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 18 410 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 18 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Total	18	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 10 845 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 10 845 euros

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

3-D MATRIX EUROPE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 3 060 000 euros

Siège social : 11, Chemin des Petites Broses

69300 CALUIRE ET CUIRE

750 963 472 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

LA SOUSSIGNEE :

- Société **3-D MATRIX Ltd** Société de droit japonais dont le siège social est 3-2-4 Kojimachi, Chiyoda-Ku, Tokyo, Japon, immatriculée au Japon sous le numéro 0100-01-087940,

Représentée par Monsieur Jun OKADA, ayant tous pouvoirs à cet effet,

Associée unique de la société 3-D MATRIX EUROPE.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES AYANT POUR OBJET :

- Lecture du rapport du Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2022 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Mention des conventions visées par l'article L227-10 du Code de Commerce,
- Décision relative aux mandats des Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 30 avril 2022, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, et qui font apparaître une perte nette comptable de – 5 530 561 €.

L'associée unique, prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du CGI, du fait qu'il n'y a eu aucune dépense ou charge non déductible des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés visée à l'article 39-4 dudit code.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes annuels ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice dont elle vient d'approuver les comptes.

DEUXIEME DECISION

I – L'associée unique décide d'affecter la perte nette comptable de – 5 530 561 € en totalité au compte « Report à nouveau ».

II – L'associée unique conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les rapports présentés mentionnent qu'il n'y a pas eu de dividendes mis en distribution depuis la constitution de la société.

TROISIEME DECISION

Conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce l'associée unique prend acte qu'une convention de services scientifiques a été conclue par Mr Jun OKADA au cours de l'exercice clos le 30 avril 2022.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

Fait à Tokyo
Le 27 Octobre 2022

Pour la Société 3-D MATRIX Ltd
Monsieur Jun OKADA

DocuSigned by:

895BB63EFED8443...

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

3-D MATRIX EUROPE

Société par actions Simplifiée
au capital de 3 060 000 €
11 chemin des Petites Brosses
69300 Caluire et Cuire

Exercice clos le 30 avril 2022

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du
Centre
RCS Nanterre B 632 013 843
44, quai Charles de Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

3-D MATRIX EUROPE Exercice clos le 30 avril 2022

À l'associé unique de la société 3D Matrix Europe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3D Matrix Europe relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans les informations mentionnées à la suite du bilan.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 7 octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

Luc Williamson
Associé

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/04/22	Net au 30/04/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 696	28 253	1 442	2 788
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag				
Autres immobilisations corporelles	186 536	164 794	21 742	35 851
Immob. en cours / Avances & acomptes	44 597		44 597	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 100		2 100	2 100
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 747		20 747	17 020
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	283 676	193 047	90 629	57 759
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 233 567	17 022	8 216 545	1 122 729
Créances				
Clients et comptes rattachés	11 764 924	28 114	11 736 810	669 409
Fournisseurs débiteurs				38 444
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	81 700		81 700	144 247
Autres créances	5 119		5 119	5 371
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	320 885		320 885	172 610
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	755 103		755 103	838 429
Charges constatées d'avance	203 644		203 644	452 116
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 364 942	45 136	21 319 806	3 443 355
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	21 648 618	238 183	21 410 435	3 501 114

 Bilan

	Net au 30/04/22	Net au 30/04/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 060 000	3 060 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-35 421 996	-28 359 585
Résultat de l'exercice	-5 530 561	-7 062 412
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-37 892 558	-32 361 996
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	114 168	114 168
Provisions pour charges	10 845	6 342
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	125 013	120 510
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	25 515 000	21 565 000
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 220 723	12 922 072
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 614 843	580 272
<i>Personnel</i>	87 889	77 095
<i>Organismes sociaux</i>	90 700	82 707
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		43 780
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	13 096	12 607
Dettes fiscales et sociales	191 685	216 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	602 036	398 420
Produits constatés d'avance	33 693	60 648
TOTAL DETTES	59 177 980	35 742 600
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	21 410 435	3 501 114

Compte de résultat

	du 01/05/21 au 30/04/22 12 mois	du 01/05/20 au 30/04/21 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	9 916 387	5 828 248	4 088 139	70,14
Production vendue	2 619 971	89 337	2 530 634	NS
Subventions d'exploitation	79 053	21 205	57 848	272,81
Autres produits	203 248	176 019	27 229	15,47
Total	12 818 659	6 114 809	6 703 850	109,63
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	15 769 739	4 344 317	11 425 422	263,00
Variation de stock (m/ses)	-7 103 268	864 081	-7 967 349	-922,06
Autres achats & charges externes	7 646 191	6 220 833	1 425 358	22,91
Total	16 312 661	11 429 230	4 883 431	42,73
MARGE SUR M/SES & MAT	-3 494 002	-5 314 421	1 820 420	-34,25
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	40 595	26 790	13 806	51,53
Salaires et Traitements	1 110 436	1 002 709	107 727	10,74
Charges sociales	481 297	427 336	53 961	12,63
Amortissements et provisions	47 660	167 005	-119 346	-71,46
Autres charges	29 531	36 894	-7 363	-19,96
Total	1 709 519	1 660 734	48 785	2,94
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 203 521	-6 975 155	1 771 635	-25,40
Charges financières	327 041	295 605	31 435	10,63
Résultat financier	-327 041	-295 605	-31 435	10,63
RESULTAT COURANT	-5 530 561	-7 270 761	1 740 199	-23,93
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices		-208 349	208 349	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 530 561	-7 062 412	1 531 850	-21,69

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3-D MATRIX EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2022, dont le total est de 21 410 435 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 5 530 561 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2021 au 30/04/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/06/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif à des corrections mineures.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 7 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,71 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (INSEE 2012-2014)

 Règles et méthodes comptables**Opérations en devises**

Lors de l'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération.

Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût de l'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour le contre-valeur au cours de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au compte de résultat en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Conséquences de l'évènement Covid-19

L'évènement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Les comptes ont été arrêtés conformément au principe de continuité de l'exploitation, compte tenu du soutien financier du groupe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 696			29 696
Immobilisations incorporelles	29 696			29 696
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 648			17 648
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	161 838	7 050		168 887
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		44 597		44 597
Immobilisations corporelles	179 486	51 647		231 133
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 100			2 100
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 020	3 728		20 747
Immobilisations financières	19 120	3 728		22 847
ACTIF IMMOBILISE	228 302	55 374		283 676

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		51 647	3 728	55 374
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		51 647	3 728	55 374
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 908	1 345		28 253
Immobilisations incorporelles	26 908	1 345		28 253
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 710	2 728		13 438
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	132 925	18 431		151 356
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	143 635	21 159		164 794
ACTIF IMMOBILISE	170 543	22 504		193 047

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 076 134 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 747		20 747
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 764 924	11 764 924	
Autres	86 819	86 819	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	203 644	203 644	
Total	12 076 134	12 055 387	20 747
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	1 409
Total	1 409

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks :

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 17 022.18 euros.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 060 000,00 euros décomposé en 306 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	306 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	306 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 59 177 980 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	25 515 000		25 515 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 614 843	31 614 843		
Dettes fiscales et sociales	191 685	191 685		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 822 758	1 822 758		
Produits constatés d'avance	33 693	33 693		
Total	59 177 980	33 662 980	25 515 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	3 950 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés	1 220 723			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	228 278
Dettes provis. pr congés à payer	87 889
Charges sociales s/congés à payer	36 605
Etat - autres charges à payer	4 740
Taxe d'apprentissage cap	400
Total	357 912

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	203 644		
Total	203 644		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	33 693		
Total	33 693		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/04/2022
Ventes en France	199 793
Ventes hors CEE	8 481 536
Ventes CEE	3 855 029
TOTAL	12 536 358

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 18 410 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Opérations postérieures à la clôture

Néant.

Opérations significatives

Néant.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 18 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Total	18	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 10 845 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 10 845 euros

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.